Avant-propos

Vitalité de la question du plurilinguisme en littérature

Alain Ausoni
Université de Lausanne

Aubaine. Cher à Michael Edwards, poète de langue maternelle anglaise entré à l'Académie française en 2013 qui en rappelle le sens étymologique, ce substantif réfère à la succession aux biens d'un *aubain* et qualifie la situation d'une personne qui, mourant dans un pays étranger, y laisse sa fortune. Pour le poète venu d'ailleurs et grandi dans une autre langue, Paris est une aubaine [1]. La centaine de poèmes nés de ses déambulations dans la capitale – « Paris-Babylone », « Paris demeure », « Paris soleil », « Paris lunaire », « Le Paris de Pascal » ou « Paris poème » – célèbre la diversité des visages que Paris offre au promeneur et le fait que la vie parisienne se déroule dans une langue acquise par lui tardivement : l'expérience de leur irréductible « étrangèreté » est source de poésie [2]. Pour Edwards, c'est d'abord en tant qu'autre langue que le français s'offre comme une aubaine. Ensuite, c'est en tant que langue toujours encore étrangère que le français peut représenter une chance littéraire : manipulé avec un degré de conscience particulier, il tend à extraire l'écrivain du familier et à permettre des formes productives de détachement. Rappelons en ce sens que Leonard Forster avait placé son exploration pionnière du plurilinguisme en littérature sous le signe d'une formule de Hugo von Hofmannsthal évoquant les pouvoirs vivifiants du changement de langue : une langue étrangère est comme l'eau froide qui ravive les fleurs de nos pensées [3]. Et c'est enfin pour lui-même, ou pour les propriétés qu'il lui prête – telles qu'elles n'ont cessé d'être reconfigurées au fil d'une histoire

1. Michael Edwards, *Paris aubaine*, Paris, Éditions de Corlevour, 2012.

2. Voir Michael Edwards, « L'Étrangèreté », conférence donnée au Collège de France le 23 septembre 2008, disponible en CD sous le même titre, Gallimard-Collège de France, « À voix haute », 2010.

3. « Wenn wir für die Schönheit der eigenen stumpf geworden sind, so hat die nächstbeste fremde einen unbeschreiblichen Zauber ; wir brauchen nur unsere welken Gedanken in sie hineinzuschütten, und sie werden lebendig wie Blumen, wenn sie ins frische Wasser geworfen werden », cité par Leonard Forster, *The Poet's Tongues. Multilingualism in Literature*, Cambridge, CUP, 1970.

littéraire valorisée et en ce qu'elles s'opposent éventuellement à celles qu'il attache à sa langue première – qu'Edwards a pu voir le français comme une aubaine.

Accueilli sous la Coupole après Hector Bianciotti (élu en 1996) et François Cheng (2002), puis rejoint en 2016 par Andreï Makine, Edwards s'inscrit dans une série sans précédent d'écrivains non-natifs élus à l'Académie française ces dernières années. On pourrait leur ajouter Amin Maalouf (2011) et Dany Laferrière (2013), deux écrivains socialisés plus tôt qu'eux en français mais dont l'enfance fut bercée par d'autres langues. Leur choix du français et leurs succès populaires et critiques – parmi lesquels on compte par exemple l'attribution *ex aequo* du prix Médicis 1995 au même Makine et au Grec Vassilis Alexakis – semble avoir en retour constitué une aubaine pour l'institution littéraire dans un contexte anxiogène de relativisation de l'influence de la littérature d'expression française sur la scène globale. Exemplaire est en ce sens la réception de Bianciotti. Auteur d'une œuvre reconnue en espagnol, il passa de manière soudaine et définitive au français, non sans s'en féliciter dans plusieurs textes autobiographiques [4], et fut accueilli en ces termes par l'influente académicienne Jacqueline de Romilly parmi les Immortels en 1997 : « certains peuvent trouver déroutant qu'un si précieux champion de notre langue la parle avec un accent qui n'est pas vraiment celui de la pure tradition. [...] Et pourtant nous pouvons nous en réjouir. Non pas à cause du charme qu'il est susceptible de donner à l'homme venu d'ailleurs, mais parce qu'aussitôt il veut dire : on peut être un grand écrivain français et aimer notre langue, même quand on vient, en effet, d'ailleurs, et même de très loin ». Et Romilly de poursuivre : « votre accent, Monsieur, est comme l'estampille du rayonnement de notre langue. Vous le garderez, et c'est tant mieux » [5]. Dans un contexte de concurrence entre les littératures, si on a mis en avant le plurilinguisme de certains écrivains [6], cela l'a ainsi souvent été pour se féliciter de leur choix du français.

En rappelant qu'une des premières tentatives de mise au point sur la veine plurilingue de la littérature française prit la forme, en 1940, d'une enquête journalistique intitulée « Les Conrad français » [7], on comprendra que cette tendance n'est pas nouvelle. Mais, ces dernières années, une conjonction inédite de facteurs tant sociétaux que culturels a donné au plurilinguisme une place centrale parmi les questions littéraires : difficile désormais, quelles que soient les aires linguistiques considérées, de ne pas penser la littérature en langues [8].

4. Hector Bianciotti, *Ce que la nuit raconte au jour*, Paris, Grasset, 1992 ; *Le Pas si lent de l'amour*, Paris, Grasset, 1995 ; *Comme la trace de l'oiseau dans l'air*, Paris, Grasset, 1999.

5. Jacqueline de Romilly, *Réponse de Jacqueline de Romilly au Discours de réception de Hector Bianciotti à l'Académie française*, 23 janvier 1997, `http://www.academie-francaise.fr/reponse-au-discours-de-reception-de-hector-bianciotti` (consulté le 30 novembre 2018).

6. Pour une approche de cette question par le palmarès des principaux prix littéraires parisiens, voir mon *Mémoires d'outre-langue. L'écriture translingue de soi*, Genève, Slatkine, 2018, p. 13-29.

7. Georges Higgins, « Une enquête des nouvelles littéraires. Les Conrad français », *Les Nouvelles Littéraires*, 911, 912 et 916, samedis 30 mars, 6 avril et 4 mai 1940.

8. Voir par exemple, pour ce qui concerne l'allemand, le français et l'italien, cette sélection d'influents ouvrages récents : Georg Kremnitz, *Mehrsprachigkeit in der Literatur. Wie Autoren ihre Sprachen wählen*, Vienne, Praesens, 2004 ; Axel Gasquet et Modesta Suárez (dir.), *Écrivains multilingues et écritures métisses : l'hospitalité des langues*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2007 ; Susan Arndt, Dirk Naguschewski et Robert Stockhammer (dir.), *Exophonie. Anderssprachigkeit (in) der Literatur*, Berlin, Kadmos, 2007 ; Christie McDonald et Susan Rubin Suleiman (dir.), *French Global. A New Approach to Literary History*, New York, Columbia University Press, 2010 ; Olga Anokhina et François Rastier (dir.), *Écrire en langues. Littératures et plurilinguisme*, Paris, Éditions des Archives

Tâchant dans les dernières années du XX^e siècle de se donner les moyens de saisir les fonctionnements littéraires mondiaux, par un focus particulier sur les dynamiques traductives et la circulation des littératures [9], la critique s'est demandé si les pratiques littéraires contemporaines et leur réception ne présageaient pas l'avènement d'une « condition postmonolingue » [10] et s'est attachée, de diverses manières, à l'analyse des relations entre plurilinguisme et la littérature.

Pour ce qui concerne le cas de la littérature en français, le développement de la part éditoriale jouée par les écrivains issus d'anciens territoires coloniaux a provoqué le remarquable essor des études francophones et postcoloniales. À mesure que ces disciplines se sont concentrées sur la dimension littéraire plus qu'anthropologique ou sociologique du phénomène, l'attention aux « situations linguistiques » des écrivains francophones s'est significativement développée [11], les récentes remises en cause de la notion même de *francophonie* pouvant être vues aussi comme des réactions contre l'oblitération de ces particularités dans l'institutionnalisation parisiano-centrée de ces littératures [12].

Le développement des études francophones a sans aucun doute permis de relativiser l'indexation de l'écriture en français à la figure de l'auteur natif, souvent (perçu comme) monolingue, et a porté un coup supplémentaire à l'imaginaire de la littérature comme défense ou illustration d'une langue nationale. Mais la bipartition créée dans les programmes scolaires, les cursus académiques voire l'organisation des départements universitaires entre, d'un côté, la littérature française et, de l'autre, les littératures francophones postcoloniales a eu un temps pour effet de laisser dans l'ombre un phénomène ancien mais graduellement compris comme participant de la formation d'une tradition littéraire : celui des écrivains faisant littérature dans une langue adoptée tardivement. Depuis le début des années 2000 [13], ceux-ci font l'objet d'une remarquable attention critique et institutionnelle – on l'a vu plus haut avec l'exemple de la réception de Bianciotti – qui renforce le développement d'une pensée de la littérature en langues, d'autant qu'elle se double d'un intérêt significatif pour l'étude

Contemporaines, 2015 ; Emilio, Sciarrino, *Le Plurilinguisme en littérature. Le cas italien*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 2016.

9. Pour ne renvoyer ici qu'à des études faisant une large place aux productions littéraires de langue française, signalons : Pascale Casanova, *La Langue mondiale. Traduction et domination*, Paris, Seuil, 2015 ; Gisèle Sapiro, *Translatio. Le marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*, Paris, Éditions du CNRS, 2009 ; Sara Kippur, *Writing it Twice : Self-Translation and the Making of a Word Literature in French*, Evanston, Northwestern University Press, 2015.

10. Yasemin Yildiz, *Beyond the Mother Tongue. The Postmonolingual Condition*, New York, Fordham University Press, 2012.

11. « Les situations linguistiques » était le titre d'un chapitre d'un ouvrage pionnier de Dominique Combe, le chapitre suivant étant significativement consacré à la figure de « L'écrivain bilingue » dans les littératures francophones : *Poétiques francophones*, Paris, Hachette, 1995, p. 31-63.

12. Michel Le Bris et Jean Rouaud (dir.), *Pour une littérature-monde*, Paris, Gallimard, 2007.

13. C'est significativement l'année de la publication de deux monographies sur le sujet : Steven G. Kellman, *The Translingual Imagination*, Londres, University of Nebraska Press, 2000 et Robert Jouanny, *Singularités francophones. Ou choisir d'écrire en français*, Paris, PUF, 2000. Par la suite, signalons entre autres Anne-Rosine Delbart, *Les Exilés du langage. Un siècle d'écrivains* français *venus d'ailleurs (1919-2000)*, Limoges, PULIM, 2005 ; Véronique Porra, *Langue française, langue d'adoption. Une littérature « invitée » entre création, stratégies et contraintes (1946-2000)*, Hildesheim, Georg Olms Verlag, 2011 et Alain Ausoni, *Mémoires d'outre-langue. L'écriture translingue de soi*, Genève, Slatkine, 2018.

des pratiques autotraductives [14] et d'une attention marquée aux phénomènes d'hétérolinguisme textuel [15].

Si ces deux derniers phénomènes constituent, avec ses manifestations discursives, la part la plus visible du plurilinguisme en littérature, il en existe d'autres que les développements de la génétique textuelle, fruits du retour de l'attention portée à la figure auctoriale et de la diversification des sources considérées par les études littéraires à partir du début des années 1980, ont permis d'approcher [16]. Car l'étude des documents de travail des écrivains, c'est-à-dire leurs brouillons, carnets ou correspondance, peut mettre au jour la part jouée par leurs différentes langues dans la création et révéler différents types de stratégies créatives plurilingues [17], renouvelant ou nuançant ainsi nos manières de considérer les liens entre le plurilinguisme et la littérature.

Manifestation du croisement des différentes évolutions qui ont contribué à faire du plurilinguisme une question littéraire particulièrement aiguë ces dernières années, cet ouvrage ne prétend pas les retracer. Il se veut plutôt une illustration des différents angles d'approche qu'une histoire des littératures en français vue sous l'angle du plurilinguisme, toujours à faire, se devrait de considérer. Car s'intéresser à la dimension littéraire du phénomène du plurilinguisme devrait revenir à tenir compte à la fois de l'influence du jeu des langues dans le processus créatif et des effets poétiques, stylistiques et posturaux de l'écriture plurilingue ou du choix de telle langue pour tel projet littéraire. C'est cet horizon de recherche prometteur que ce volume espère contribuer à dessiner.

14. Voir par exemple Michael Oustinoff, *Bilinguisme d'écriture et autotraduction. Julien Green, Samuel Beckett, Vladimir Nabokov*, Paris, L'Harmattan, 2001 et Alessandra Ferraro et Rainier Grutman (dir.), *L'Autotraduction littéraire. Perspectives théoriques*, Paris, Garnier, 2016.

15. Voir par exemple, Myriam Suchet, *L'Imaginaire hétérolingue. Ce que nous apprennent les textes à la croisée des langues*, Paris, Garnier, 2014 et Rainier Grutman, *Des langues qui résonnent. Hétérolinguisme et lettres québécoises*, Paris, Garnier, 2019.

16. En France, l'étude des manuscrits des écrivains plurilingues a été initiée par les recherches menées en 2005-2007 dans le cadre du programme franco-russe *Multilinguisme et genèse de textes* (Académie des sciences de Russie / CNRS), qui a conduit à la formation d'une structure institutionnelle – l'équipe de recherche « Multilinguisme, traduction, création » – au sein de l'Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS/ENS).

17. Olga Anokhina et Emilio Sciarrino (dir.), *Entre les langues*, *Genesis*, 46, 2018.